

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 10 JUILLET 2019

Etaient Présents 44 titulaires, 1 suppléante, 17 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Jean-Claude COUSTET, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Francis PASSET, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise BISTUE, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Paule BERGES	à	Evelyne BALLIHAUT
	André BERNOS	à	Jean-Pierre TERUEL
	David MIRANDE	à	Pierre ARTIGUET
	Michel NOUSSITOU	à	Etienne SERNA
	Jean CASABONNE	à	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Elisabeth MEDARD	à	Daniel LACRAMPE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Sandrine HIRSCHINGER	à	Bernard AURISSET
	Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
	Henriette BONNET	à	Denise MICHAUT
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	David CORBIN
	Valérie SARTOLOU	à	Maylis DEL PIANTA
	Bernard UTHURRY	à	Marylise BISTUE
	Aurélien GIRAUDON	à	Martine MIRANDE
	Christophe GUERY	à	Michel ADAM

Suppléants : Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE

Absents : Pierre CASABONNE (excusé), Joseph LEES (excusé), Cédric PUCHEU (excusé), Jacques NAYA (excusé), Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Jean-Etienne GAILLAT (excusé), Robert BAREILLE (excusé), Anne BARBET (excusée), Alain CAMSUZOU, Michel CONTOU-CARRERE, Gérard LEPRETRE, Gérard ROSENTHAL, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. LACRAMPE expose :

1 – Piscine

Dans le cadre de la réorganisation des piscines et compte tenu des mobilités internes et externes du service qui ont eu lieu récemment, il vous est proposé de supprimer un poste de Maître Nageur Sauveteur existant sur la base du grade d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet et de créer un poste de Directeur des piscines au grade d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe à temps complet. Ces modifications pourraient intervenir dès le 1^{er} août 2019.

2 – Petite Enfance

La Communauté de Communes employait une puéricultrice de classe normale en qualité de directrice adjointe de crèche l'Îlot Mômes.

L'agent a rompu son contrat de travail à compter du 12 avril 2019.

Par ailleurs, les contraintes réglementaires en matière d'administration de soins aux enfants sur les crèches de la Haut et Crech'ndo à OLORON SAINTE-MARIE, les Poquetets à BEDOUS et Grain de Soleil à ARAMITS nécessitent de créer un poste de puéricultrice réparti sur les quatre crèches.

Aussi, il vous est proposé de supprimer le poste de puéricultrice de classe normale à temps complet sur un poste de directrice adjointe de crèche et de créer un poste de puéricultrice de classe normale à temps complet quatre crèches à compter du 26 août 2019.

De même, l'actuelle coordinatrice Petite Enfance au grade de cadre de santé de 1^{ère} classe à temps complet fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} décembre 2019.

Afin de pourvoir à son remplacement et de permettre une passation de direction, il vous est proposé dès à présent de créer un poste de coordinatrice de la Petite enfance au grade d'attaché territorial à temps complet.

Le poste au grade de cadre de santé de 1^{ère} classe sera ultérieurement supprimé au départ effectif en retraite de l'agent concerné.

3 – Communication

Par délibération en date du 6 juin 2019, au vu des missions dévolues au poste d'assistant de communication, le Conseil Communautaire transformait le poste d'adjoint administratif en un poste de rédacteur.

Aujourd'hui, considérant le profil de la candidature retenue, il convient de modifier ce poste de rédacteur à temps complet en un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 29 juillet 2019.

Les postes suscités pourront être pourvus par voie statutaire ou par voie contractuelle, conformément au Statut de la Fonction Publique Territoriale.

4 – Evolutions de carrières

Dans le cadre d'évolutions normales de carrière au titre de la promotion interne, il est proposé de procéder au 1^{er} juillet 2019 à la transformation d'un poste de catégorie C, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet, en un poste de catégorie B au grade de rédacteur à temps complet. De même, il est proposé de procéder à la transformation d'un poste de catégorie C du grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe au grade d'agent de maîtrise. Il est précisé que ces propositions ont reçu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire compétente.

5 – Service Technique / Piscine

Suite à la disponibilité pour convenances personnelles d'un agent des services techniques de la piscine, il convient de procéder au renfort de l'équipe en place.

Pour ce faire, il vous est proposé de créer un emploi d'assistance technique et administrative à temps complet. Celui-ci serait pourvu par le biais d'un contrat aidé « Parcours Emploi Compétence » d'un an renouvelable.

En effet, ce poste serait réparti à 50% sur l'assistance technique de la piscine d'OLORON SAINTE-MARIE et à 50% sur de l'assistance administrative auprès du Pôle Technique et Environnement.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2019 de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

6 – Urbanisme

Suite aux Assises de la mobilité fin 2017, le gouvernement a lancé le 14 septembre 2018 au niveau national un Plan vélo tout particulièrement ambitieux doté d'un fonds spécial de 350 M€ sur 7 ans, déployé à partir de 2019.

La Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB), également dotée de la compétence mobilité-transport, porte déjà des actions en faveur de l'élaboration, du suivi, de la conception et de la mise en œuvre des politiques de mobilité innovante.

Par délibération du 13 décembre 2018 la CCHB a décidé de répondre, conjointement avec la ville d'OLORON-SAINTE-MARIE, à l'appel à projet « Vélo et territoires ».

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) prévoit un accompagnement de 70 % des salaires sur trois années, sous réserve de la création d'un poste temporaire destiné au suivi de la politique vélo.

La Communauté de Communes du Haut-Béarn a été retenue sur cet appel à projet conjointement avec la ville d'Oloron Sainte Marie.

Aussi, afin de répondre à cet accroissement d'activité au sein du Pôle Urbanisme pour suivre ce projet, il est proposé la création d'un poste de chargé de mission « vélo-territoires » au grade de rédacteur à temps complet pour répondre à la première phase de mise en œuvre du projet à compter du 1^{er} août 2019.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **SUPPRIME** un poste d'éducateur des activités physiques et sportives à temps complet, un poste de puéricultrice directrice adjointe de crèche à temps complet, un poste de rédacteur assistante de communication à temps complet, un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet, deux postes d'adjoints technique principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- **CRÉE** un poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe à temps complet, un poste de puéricultrice 4 crèches à temps complet, un poste d'attaché territorial Coordinatrice Petite Enfance à temps complet, un poste d'adjoint administratif assistante de communication à temps complet, un poste de rédacteur à temps complet, un poste d'agent de maîtrise à temps complet, un emploi d'assistance technique et administrative à temps complet, un poste de rédacteur « vélo-territoires » à temps complet.
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 10 juillet 2019

Suit la signature

Le Président

Affiché le 16.07.19

Signé DL

Daniel LACRAMPE

